**Une gerbe de réflexions.**

**Autour des incidents de l'Ecole normale**

 M. le Préfet vient de recevoir la démission collective des quatre délégués du personnel appartenant au syndicat unitaire de l'enseignement. La presse, en commentant cette décision, ajoute qu'il faut sans doute voir dans ce geste un nouveau mouvement de protestation contre les sanctions prises à l'égard d'un certain nombre d'élèves de l'école normale d'instituteurs, à la suite des incidents que l'on connaît. Loin de moi la pensée de confondre les quatre élus du syndicat unitaire avec les communistes. Je sais que communistes et unitaires ont été parfois aux prises durant les dernières semaines. Mais à quoi bon perpétuer une agitation qui n'a que trop duré ? Une campagne de réunions publiques et des élections nouvelles auront des conséquences désastreuses pour le bon renom de nos maîtres et le recrutement de nos écoles publiques. Elles auront pour effet de diviser les laïques, de donner des armes à l'adversaire pour nous battre et des arguments précieux aux tièdes et aux hésitants qui ne cherchent qu'un prétexte pour brûler la politesse à nos écoles.

 Si j'avais eu l'honneur de diriger le Ministère de l'Instruction publique, j'aurais, dès le début du conflit, confié le soin d'enquêter à un inspecteur général de l'Instruction primaire. Ils sont tous de probité scrupuleuse et de sereine impartialité. De préférence je me serais adressé à celui d'entre eux qui a l'esprit le plus en avant. Je lui aurais dit : « Allez et enquêtez. Passez au crible, pour démêler les responsabilités présentes, les actes de tous, inspecteurs, directeurs, professeurs, élèves d'hier et d'aujourd'hui. Soumettez au besoin à l'analyse l'azote qu'ils respirent à l'école, et, la terre qu'ils foulent de leurs pieds et qui doit sûrement contenir du salpêtre. Allez chercher, s'il en est, des responsables autour de l'école, chez les maîtres d’âge qu'on soupçonne d'avoir détourné de leurs devoirs les élèves qui sont l'espoir de la patrie laïque et républicaine. »

 « Quand vous aurez terminé vos investigations, vous me proposerez des sanctions et je les prendrai, soit qu'il s'agisse d'abolir ou d'atténuer des mesures injustes prises contre certains élèves ou de condamner ou limoger des supérieurs qui n'auraient pas été à la hauteur de leurs devoirs ou de leurs fonctions. Et, tout en enquêtant, ne manquez pas une occasion de proclamer bien haut que le mal présent de notre démocratie est, d'une part, la peur des responsabilités, et, d'autre part, la crainte de ne pas paraître assez avancé. » G. L. B.

 *Le Citoyen*, 18 juillet 1929

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_